



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Suicide

Question écrite n° 49689

Texte de la question

M. Michel Hunault attire l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur l'augmentation du nombre de suicides en France. Ce grave problème de société touche en particulier les jeunes, les adultes en situation de rupture et les personnes âgées. On déplore dans notre pays 150 000 tentatives par an, soit une toutes les quatre minutes, et 12 000 décès par suicide, soit un toutes les quarante minutes. Ce dernier chiffre est de 50 % supérieur à celui des victimes d'accidents de la route et dépasse de beaucoup les statistiques du sida. Alors qu'elle est un des pays industrialisés les plus touchés, la France est très en retard en matière de prévention. Au Québec, en Angleterre, des campagnes d'information permettent de stabiliser le phénomène. En France, des associations prennent d'intéressantes initiatives pour lutter contre ce fléau. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir préciser quelle est la politique du Gouvernement en matière de prévention du suicide.

Données clés

Auteur : [M. Hunault Michel](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49689

Rubrique : Mort

Ministère interrogé : travail et affaires sociales

Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 mars 1997, page 1312